



MISIONI I PËRHERSHËM  
I REPUBLIKËS SË SHQIPËRISË  
GJENEVË

PERMANENT MISSION  
OF THE REPUBLIC OF ALBANIA  
GENEVA

**La 13<sup>ème</sup> Session du Forum des Nations Unies sur les Minorités  
Geneva, 19-20 Novembre 2020**

---

**Intervention de la République de l'Albanie  
20 Novembre 2020**

---

Madame la Présidente,

L'Albanie s'est engagée à protéger et à promouvoir tous les droits de l'homme conformément aux obligations internationales. La diversité fait partie intégrante et constitue une source d'enrichissement de notre société. Au plan national, l'Albanie a considérablement amélioré le cadre juridique et politique de la protection des minorités en adoptant en octobre 2017 une loi spécifique sur les minorités, fondée sur des normes internationales et suivie d'un processus de consultation exhaustif avec les acteurs concernés dont les minorités et la société civile.

Nous saluons le Forum dont le sujet cette année porte sur une analyse des pratiques, des défis, des opportunités et des initiatives pour lutter contre le discours de haine contre les minorités dans les médias sociaux. Vous avez à juste titre souligné le fait que le monde est confronté à une montée inquiétante de xénophobie, de racisme et d'intolérance, y compris une montée de l'antisémitisme, sur la base de l'ethnicité et religion. L'Observation du phénomène ne suffira pas, il faut des actions.

De notre point de vue il y a nécessité de réagir, y compris par l'élaboration d'une législation contraignant, même si la tâche paraît délicate, car il faut garantir le respect du droit à la liberté d'opinion et d'expression. Les discours de haine créent souvent un climat d'intolérance et d'hostilité et peut contribuer à l'exclusion des minorités, les combattre pourrait empêcher une montée des idéologies extrémistes, qui exploite et utilisent les médias sociaux et autres formes de communication comme plateformes de sectarisme, dont l'histoire nous a démontré que les conséquences peuvent être douloureuses.

En Albanie, traditionnellement il n'y a pas de problème de réelle compréhension entre les différents groupes de la population albanaise. Fait inhabituel pour la région, le discours de haine - du moins dans sa forme la plus grave - était autrefois rare. Cependant, des incidents de discours de haine sur le media peuvent avoir un impact négatif sur le discours public en général.

Le Code pénal de l'Albanie stipule comme infraction pénale "l'incitation à la haine ou à des conflits pour des raisons de race, d'ethnie, de religion ou d'orientation sexuelle...". Les récents amendements à la loi "pour la protection contre la discrimination", adoptés en octobre 2020, prévoient plusieurs dispositions relatives aux formes de discrimination et plus particulièrement au "discours de haine". "L'Alliance contre la haine", constitue une

approche commune dans la lutte contre le discours de haine et la promotion de la diversité en Albanie.

Nous devons compter sur le rôle clé des médias pour fournir des informations importantes au public et lutter contre les discours de haine, les fausses nouvelles, en soutenant les initiatives de vérification des faits

De plus, l'Albanie coopère avec tous les pays de la région pour la protection des droits des minorités, car nous estimons qu'il s'agit d'un facteur essentiel pour faire progresser la réconciliation en matière de stabilité et les relations de bon voisinage en Europe du Sud-Est et au-delà. Dans ce contexte nous saluons des progrès au **Macédoine du Nord et au Monténégro**, notamment de l'adoption de la loi sur l'utilisation des langues en Macédoine, ou une amélioration de la protection des droits des minorités nationales au Monténégro, nous encourageons les autorités de ces deux pays à poursuivre leurs efforts pour améliorer la protection des droits des minorités. En appréciant les progrès réalisés, nous encourageons le gouvernement serbe de promouvoir et respecter les droits de la population albanaise dans la Vallée de Presheva pour mettre en œuvre le paquet de 7 points, convenu il y a des années entre les représentants de la communauté albanaise du sud de la Serbie et les autorités serbes.

Enfin, dans le cadre de ce Forum et dans le but de donner aux minorités les moyens de faire face aux discours haineux, l'Albanie recommande :

1. Les États devraient, avec la participation des minorités, élaborer des cadres juridiques nationaux pour combattre les discours de haine en ligne, tout en garantissant le respect du droit à la liberté d'opinion et d'expression
2. Renforcer juridiquement et soutenir financièrement les institutions nationales des droits de l'homme et de la société civile pour une lutte efficace contre la diffusion de discours haineux en ligne

Je vous remercie.